

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Plus de 200 000 manifestant-es dans toute la France : le gouvernement doit cesser d'obéir au patronat en enterrant les droits des femmes

La CGT se félicite de la réussite de ce week-end du 8 mars de lutte pour les droits des femmes.

Cette journée a réuni plus de 200 000 participant-es dans plus de 200 événements recensés et organisés par les organisations syndicales et associatives féministes. Dans les grandes villes, on a compté 130 000 manifestant-es à Paris, plus de 10 000 à Toulouse, à Rennes et à Lyon, 8000 à Lille, 2500 à Montpellier, 1800 à Saint-Étienne, mais aussi 600 à St-Nazaire, 500 à Pau, 400 à St-Brieuc, 150 au Tréport...

Cependant, alors que les mobilisations féministes se confirment d'année en année depuis le mouvement #metoo, patronat et gouvernement bloquent toute avancée en matière d'égalité salariale ou de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. En France, le gouvernement, sous pression du patronat, est en train d'enterrer la cause des femmes. Alors que la ministre Aurore Bergé s'était engagée à soumettre au parlement une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, cette promesse est déjà enterrée. Alors qu'une directive européenne impose depuis 2 ans de prendre des mesures pour garantir la transparence des rémunérations et sanctionner les employeurs qui discriminent, le gouvernement a rédigé un projet de loi à minima et ne l'a même inscrit à l'ordre du jour du parlement.

Sous pression de la droite extrême, le gouvernement préfère inscrire à l'agenda la stigmatisation des pauvres et des précaires avec l'allocation sociale unifiée qui pénalisera encore plus les femmes ou la remise en cause du premier mai.

La CGT ne laissera pas faire ce retour en arrière et exige :

- la transposition ambitieuse et rapide de la directive européenne transparence des rémunérations à l'inverse du projet de loi minimaliste rédigé par le gouvernement qui ne prévoit ni sanction pour les entreprises qui discriminent, ni réelle transparence ;
- la fin des temps partiels imposés et des horaires atypiques qui plongent les femmes dans la précarité avec des amplitudes énormes et des revenus mensuels en dessous du smic ;
- la revalorisation immédiate de tous les métiers à prédominance féminine : " salaire égal à travail de valeur égal" ;
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles notamment au travail et l'adoption d'une loi-cadre intégrale contre les violences rédigée par la CGT et les associations féministes et reprise par plus de 100 parlementaires ;
- l'augmentation du smic et l'échelle mobile des salaires (60% des smicards sont des smicardes) ;

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



- l'abrogation de la réforme des retraites qui pénalise en premier lieu les femmes (38% d'écart de revenus à la retraite entre les femmes et les hommes).

Ce week-end revendicatif a aussi permis de dénoncer le danger de l'extrême droite pour les femmes à 8 jours d'une élection majeure dont ces partis antiféministes tentent de s'emparer pour accéder au pouvoir et d'afficher notre solidarité internationale. Les femmes sont les premières victimes des conflits guerriers qui se multiplient dans le monde du fait de l'internationale d'extrême droite, de l'Iran à l'Ukraine en passant par le Liban, la Palestine ou l'Afghanistan.

Nous demandons que les négociations sur les sujets précités soient ouvertes d'urgence partout dans les entreprises, les administrations, les branches et au niveau national. Et nous exigeons que le gouvernement arrête de céder au patronat et revoie sa copie concernant la transposition de la directive transparence des rémunérations.

Montreuil, le 8 mars février 2026